

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n° 811 du 16 août 1938 promulguant à la Côte es des Somalis le décret-loi reiatif à la répres- sion de l'espionnage (voir Journal officiel de la République française du 29 juin 1938).

n° 811

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
16 août 1938

Numéro JO  
n° 8 du 31/08/1938

Date du numéro  
31 août 1938

### VISAS

Le Gouverneur p. à. de la Côte française des Somalis et dépendances

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendu applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** la circulaire ministérielle n° 31 € G. du 15 juillet 1938

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°, — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret-loi du 17 juin 1 relatif à la repression de l'espionnage, Journal officielde Ja République française du 29 juin 1938.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires

,hubert deschamps